



## *Le meuble à dons*

*- Fiche tuto -*

### **Pourquoi avoir créé une boîte à don ? D'où nous est venue l'idée, l'envie ?**

Nous étions tout un petit groupe d'étudiant.e.s à souhaiter valoriser le troc et le don en donnant la possibilité aux étudiant.e.s et au personnel de l'Arba de disposer d'un lieu d'échange.

#### *Seconde vie, éco-responsabilité*

Pour la plupart d'entre nous, nous avons grandi ou avons découvert peu à peu la nécessité d'avoir des modes de vie plus éco-responsables où la seconde main est devenue une habitude. Beaucoup d'entre nous se rendent à Emmaus, aux Petits Riens, à Oxfam, à L'armée du Salut, dans les magasins et boutiques de seconde main ou sont adeptes du glanage dans les boîtes à lire et à dons.

Il nous semblait important de recréer un espace de don au sein de l'école, d'autant plus que nous avons rapidement réalisé que certains objets/matériaux présents à la Brolerie ne partaient pas très bien (vaisselle, vêtements ou encore livres). Combinant les deux : le meuble à don est né.

#### *Troc et confiance*

L'avantage premier de la boîte à dons est qu'elle est accessible tout le temps ! De plus, pas besoin de monnaie d'échange pour y glaner quoi que ce soit ! Dès le départ du projet, nous avons décidé de certaines règles dans l'objectif que celle-ci reste en état et attrayante.

Aucuns objets/matériaux ne doivent être au sol et les dons doivent être triés dans les différents casiers prévus à cet effet. Chaque casier comprend une boîte étiquetée (jouets, mercerie, tissus, vêtements...) dans laquelle les dons doivent être dispatchés afin que le meuble reste fonctionnel et que l'on parvienne à s'y retrouver.

En complément de ces règles de gestion nous avons mis en place une charte.

### **Rédaction d'une charte**

Pour veiller au bon fonctionnement et à la pérennité de ce meuble à don, nous avons pris la décision de rédiger une charte récapitulant ce qu'il est possible ou non de mettre dans le meuble à dons.

Cette dernière est tout à fait cruciale : c'est à elle que l'on se réfère.

- > la boîte à dons ne peut contenir de nourriture/boissons
- > elle n'est pas une poubelle
- > pas de surcharge
- > tous les matériaux/objets à donner doivent rester dans/sur le meuble.
- > l'on peut y mettre vaisselle, matériel de couture/mercerie, vêtements, livres, jouets,...

## Comment la remplir ?

Parfois certains matériaux/objets présents dans la Brolerie ne sont pas tout à fait adaptés à celle-ci. Se questionner collectivement et régulièrement à propos de ces brol (notamment ceux qui ne restent trop longtemps à la Brolerie) permet de remplir la boîte à dons, d'opérer un roulement et une diversité dans les objets/matériaux proposés.

Les matériaux de petites tailles (chutes de tissus etc.) ainsi que ceux présents en grande quantité à la Brolerie sont par exemple adaptés à la boîte à dons.

## Comment l'entretenir ?

Un petit groupe de trois/quatre étudiant.e.s suffit amplement à entretenir le meuble. En effet, chaque semaine, lors de nos permanences à la Brolerie, nous y jetons un coup d'oeil, rangeons, trions et quand celle-ci nous paraît un petit peu vide, la remplissons.

D'expérience, lors de passages devant la boîte nous vérifions également que tout est en ordre et que rien de traîne au sol afin que cela n'affecte pas le travail des équipes d'entretien.

## Continuer à l'améliorer !

Au fur et à mesure du projet nous avons réalisé que plusieurs choses ne fonctionnaient pas : la disposition, la signalétique, ...

Comme nous avons pu le faire cette année, n'hésitez pas à poursuivre ce projet en l'améliorant comme bon vous semble !

Peut-être estimerez-vous que la charte n'est pas/plus adaptée, que le meuble mérite d'être re-décoré, ou que l'ajout d'une tringle à vêtements le rendra plus dynamique ! Il est important que celui-ci évolue au gré des envies et besoins !

